

# Malades chroniques: Quelles précautions dans le cadre du déconfinement ?

Auteurs : ALLAIS Claire (Dr - Médecin généraliste)  
Thématiques : Maladies



Suite au confinement vous n'avez peut-être pas consulté votre médecin récemment, ou seulement en téléconsultation. Il est primordial que vous retourniez le voir pour qu'il fasse le point sur votre pathologie et réévalue votre traitement.

En tant que médecin traitant, j'ai été amené à sensibiliser mes patients au risque de reporter les soins.

Mme D. n'a plus de traitement depuis 1 mois. Elle a une arythmie cardiaque et risque de faire un accident vasculaire cérébral si elle ne prend pas ses médicaments. Suite au confinement elle a repris son travail, elle a été très chargée et n'a pas pris le temps de consulter. Malgré une reprise post confinement difficile, il est important de poursuivre son traitement pour maintenir un bon état de santé et de prendre le temps de consulter son médecin.

Il est aussi utile de retourner consulter les spécialistes et de se rendre à l'hôpital si nécessaire, en prenant bien sûr les précautions requises (gestes barrières). Il y a aujourd'hui plus de risque d'avoir un problème lié à sa pathologie chronique que lié au coronavirus.

Mme M. vient me voir en consultation. Elle devait se faire opérer d'une descente d'organe au moment du confinement. Sa gynécologue lui propose maintenant un rendez-vous à l'hôpital en vue de l'opération. Elle refuse de s'y rendre par peur d'aller à l'hôpital.

Mme M. ne doit certes pas avoir une opération vitale mais la retarder risque d'aggraver sa descente d'organe, de donner plus de désagrément au quotidien (fuite urinaire, inconfort,...) et de rendre l'intervention plus compliquée plus tard.

Mr C. a eu des douleurs thoraciques pendant le confinement. Il n'a pas consulté pendant cette période et a toujours peur de se rendre à l'hôpital. Je l'incite très fortement à voir le cardiologue pour faire une coronarographie. Le cardiologue retrouve une sténose serrée au niveau d'une artère de son cœur. Il aurait pu faire un infarctus du myocarde à tout moment.

Mr C., en refusant de consulter, s'est exposé à un risque de décès par infarctus du myocarde. Il existe d'autres maladies que le coronavirus, tout aussi dangereuses, qui nécessitent une intervention médicale et qui peuvent être soignées.

Il est aussi fortement conseillé de reprendre une activité physique. Le confinement nous a rendus encore plus sédentaires, ce qui augmente le risque de pathologie cardio-vasculaire, de diabète mais aussi de maladie psychiatrique.

Mr J. vient me voir pour son renouvellement de traitement de son diabète. Il est resté bien confiné et limite encore ses sorties au strict minimum. Il a arrêté toute activité physique. Il a pris 5 kg en 3 mois, son diabète s'est déséquilibré. Il doit reprendre une activité physique, sinon son diabète va s'aggraver. Malgré la circulation persistante du coronavirus, il faut reprendre une activité physique tout en conservant les gestes barrières. Il est impératif également de surveiller son alimentation, de reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

Les mesures mises en place pour lutter contre le coronavirus peuvent paraître contraignantes. Certains veulent reprendre leur vie d'avant. Cependant le virus circule toujours et nous savons que les personnes âgées et/ou porteuses de pathologies chroniques restent les plus fragiles. Nous pouvons reprendre nos activités et surtout notre suivi médical, tout en respectant les mesures barrières. Toutes ces mesures permettront de lutter à la fois contre le Covid 19 et contre les autres pathologies.